



**POUR LA DEFENSE DU CODE DU TRAVAIL ET DES STATUTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE**

**RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI,
NI AMENDABLE NI NEGOCIABLE !**

Les 3 syndicats nationaux de la DGFIP : FO, la CGT et Solidaires, appellent à manifester ce samedi 9 avril pour la défense du Code du Travail et des statuts de la Fonction Publique

(Appel national au recto de ce tract).

Nous exigeons le retrait de ce projet de Loi « El Khomri » qui est ni amendable, ni négociable !

Cette appel à manifester samedi 9 avril fait suite à la grève du 31 mars.

Ce combat concerne les salariés du secteur public comme ceux du privé !

La section FO DGFIP 85 constate que :

- Ce projet de loi vise à dynamiter le Code du Travail et à remettre en cause les acquis arrachés depuis plus d'un siècle, par les salariés du secteur privé, notamment les accords collectifs.

- Si les accords collectifs disparaissent dans le privé, le statut général des fonctionnaires serait également remis en cause par des accords locaux, voire supprimé. De plus, la volonté du gouvernement de créer un compte personnel d'activité pour chaque agent conduirait à l'individualisation des droits. Il compléterait ainsi le protocole PPCR rejeté par la majorité des organisations syndicales de fonctionnaires.

La mise en œuvre de ces dispositifs généraliserait les corps ou les statuts inter-fonctions publiques pour imposer la flexibilité-mobilité forcée aux fonctionnaires victimes des restructurations et des suppressions de services d'ores et déjà programmées, notamment dans le cadre de la réforme territoriale.

Il est urgent que l'ensemble des salariés du secteur privé et de la Fonction Publique mettent un coup d'arrêt définitif à la politique de ce gouvernement pour la préservation de leurs droits et leurs statuts.

Dans le prolongement de la mobilisation du 31 mars, nous invitons tous les collègues des services de la DDFiP de la Vendée à participer massivement aux manifestations du samedi 9 avril.

TOUTES ET TOUS AUX MANIFESTATIONS LE 9 AVRIL POUR :

Le retrait sans condition du projet de loi El Khomri !

LE 9 AVRIL, SOYONS NOMBREUX DANS LES RUES !

À 10H30 : PLACE NAPOLEON - LA ROCHE / YON

À 10H00 : PLACE VIÈTE - FONTENAY LE COMTE



Le 5, le 9 avril à la DGFIP aussi, le combat contre toutes les régressions sociales continue !

Le 31 mars à l'appel des organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP, les agents de la DGFIP se sont engagés dans l'action contre le projet de loi gouvernemental sur le travail dit « El Khomri ».

Les organisations syndicales signataires de l'appel à la grève et à la mobilisation du 31 mars réaffirment que dans un contexte de hausse du chômage, d'explosion de la précarité et de la pauvreté, ce texte va organiser une régression généralisée des droits, va favoriser le dumping social entre les entreprises d'un même territoire et d'une même branche et va aggraver les inégalités entre les salarié-es.

Le gouvernement doit entendre les milliers d'étudiant-es, de lycéen-nes, de salarié-es, de privé-es d'emploi et de retraité-es mobilisés massivement depuis près d'un mois-dans la rue et dans les entreprises, avec de nombreux appels à la grève.

Contrairement à ce qu'il affirme, ce projet de loi travail ne créerait en aucun cas les conditions d'investissement nécessaires à la relance et donc à la création d'emplois pérennes

Malgré quelques ajustements à la marge, la philosophie globale de ce texte demeure inchangée, à tel point que 70% des personnes interrogées réclament son retrait

Ce projet aura sans aucun doute des conséquences négatives sur l'avenir des agent-e-s de la DGFIP, plus largement sur celui des fonctionnaires. La logique et l'idéologie qui sous-tendent le texte défendu par la ministre du Travail se retrouve dans les projets actuels du RIFSEEP ou du PPCR, comme au travers de la volonté de ce gouvernement et de la DGFIP d'introduire encore plus de précarité.

Dès lors, ce projet de loi doit être résolument combattu pour obtenir son retrait. Ainsi, les organisations Solidaires, CGT, FO appellent les agents de la DGFIP à participer à toutes les initiatives de mobilisations et d'expressions lancées par les organisations de jeunesse, soutenues par les syndicats de salarié-e-s et de retraité-e-s, et ce dès le 5 avril.

Elles affirment par ailleurs une nouvelle fois que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestants

Le 9 avril, elles appellent également les agent-e-s de la DGFIP à participer nombreux à la réussite d'une nouvelle grande journée d'action de grèves et de manifestations.